

Statement

Department of  
External  
Affairs



Discours

Ministère des  
Affaires  
extérieures

88/04

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Allocution

du très honorable Joe Clark,  
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
à l'occasion d'un déjeuner offert par le  
Programme des Nations Unies pour l'environnement

NAIROBI, KENYA

Le 30 janvier 1988

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Kenya, dit-on, a un avantage unique. Dans un monde en mutation rapide, où l'avenir semble de plus en plus incertain, c'est ici au berceau même de l'humanité que l'on revient toujours se ressourcer. Ici, on peut reculer dans le temps, retracer le périple de l'humanité, mesurer le chemin parcouru et trouver l'inspiration nécessaire pour attaquer les problèmes globaux d'aujourd'hui.

Si je suis au Kenya, c'est surtout pour consulter son Excellence le président Moi et M. Onyonka, ministre des Affaires étrangères. Leur avis nous a été très précieux pour nous préparer aux rencontres qui commencent lundi sous le thème des mesures prises par le Commonwealth contre l'apartheid. Je suis aussi heureux d'avoir l'occasion de vous entretenir de ce que fait le Canada pour protéger sa large part de l'environnement mondial et d'encourager les efforts que vous déployez pour faire avancer la cause environnementale au Kenya et dans le reste du monde.

J'apprécie particulièrement le long entretien que j'ai eu avec le président Moi à Eldoret. Son expérience et son jugement s'avèrent très précieux lorsqu'il s'agit de comprendre comment s'attaquer aux grands problèmes auxquels l'Afrique et le monde font face.

Le président Moi a été parmi les chefs de gouvernement du Commonwealth qui, à la rencontre de Vancouver, ont adopté un plan d'action relatif à l'Afrique australe et créé un comité des ministres des Affaires étrangères pour mettre en mouvement cette question. J'ai l'honneur de présider ce comité dont la première rencontre commence lundi à Lusaka.

Le comité se concentrera sur quatre grands thèmes. Nous chercherons à nous assurer que la stratégie du Commonwealth, qui vise à pousser l'Afrique du Sud à opérer des changements fondamentaux, soit renforcée en élargissant, en resserrant et en intensifiant les sanctions. Nous continuerons à encourager la communauté internationale à réagir de façon plus globale au sort désespéré des voisins de l'Afrique du Sud. Nous entendons faire sentir notre action en Afrique du Sud même, en augmentant l'appui aux victimes de l'apartheid, en multipliant les efforts déployés pour encourager le dialogue avec ses opposants et entre eux et en trouvant les moyens de contrecarrer l'arme puissante de la propagande et de la censure sud-africaines. Enfin, nous chercherons des moyens pour que l'Afrique du Sud respecte la résolution 435 du conseil de sécurité et qu'elle accorde à la Namibie l'indépendance que celle-ci devrait avoir depuis longtemps.

Le Canada est actif dans le monde par choix, par tradition et par nécessité. Il prend des initiatives dans toute une gamme de questions qui vont d'établir un contrôle sur nos eaux nordiques, jusqu'à offrir nos compétences, durement gagnées, pour la conception d'ententes relatives au maintien de la paix en Amérique centrale. Cependant, nous avons appris que c'est en agissant de concert que les pays sont les plus efficaces, et nous appuyons activement les organisations et initiatives multilatérales. Nous l'avons prouvé de façon spectaculaire cette année en accueillant les sommets de la Francophonie et du Commonwealth à l'automne dernier, et en juin prochain à Toronto, nous présiderons le Sommet économique des sept grandes démocraties industrielles. Nous sommes donc des multilatéralistes acharnés et sommes particulièrement convaincus de l'importance des organismes des Nations Unies qui nous permettent de nous attaquer ensemble à des problèmes trop importants pour être résolus par un pays seul. Trop souvent l'action de ces organismes est tenue pour acquise.

Les travaux de l'Organisation mondiale de la santé ont permis d'éliminer la variole; c'est peut-être pourquoi cette organisation se trouve actuellement au centre de la concertation mondiale contre la pandémie du Sida.

En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF s'est fixé comme délai l'année 1990 pour vacciner tous les enfants du monde contre les 6 grandes maladies mortelles auxquelles ils sont exposés: la rougeole, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio et la tuberculose.

Les Nations Unies servent de cadre au processus de maintien de la paix. Sans elles, il n'y en aurait peut-être pas. Le Canada à lui seul a affecté 834 personnes aux forces de maintien de la paix placées sous les auspices des Nations Unies et 131 personnes à la force multinationale du Sinaï.

Les Nations Unies ont déclenché à l'échelle de la planète une prise de conscience des problèmes particuliers que ce continent doit affronter. Il y a un an et demi, le secrétaire général a nommé le représentant du Canada auprès des Nations Unies, M. Stephen Lewis, conseiller spécial pour l'Afrique. C'est avec enthousiasme et vigueur que notre ambassadeur s'est attaché à promouvoir les intérêts de l'Afrique, tout en se faisant le champion éloquent du continent à propos de questions telles l'aide humanitaire et les secours d'urgence, les graves problèmes économiques que l'Afrique doit résoudre ainsi que les grandes questions d'adaptation structurelle et leurs implications au plan social.

Les Nations Unies sont si importantes qu'elles doivent être efficaces. En décembre 1986, encouragée sans réserve par le Canada, l'Assemblée générale a adopté les recommandations de réforme présentées par un groupe d'experts présidé par l'ambassadeur de Norvège. Le Comité du programme et de la coordination a été restructuré afin de mieux pouvoir régler les questions administratives et budgétaires des Nations Unies. Le Conseil économique et social a commencé à rationaliser les relations parmi les quelques 150 organismes qui relèvent de lui. La nomination de femmes exceptionnelles au poste de secrétaire général adjoint a permis de mettre un terme à de vieux préjugés. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour réduire les dépenses. Ainsi, les deux tiers des objectifs fixés en matière de compression de personnel ont été atteints.

Dans ce processus de revitalisation des Nations Unies, Nairobi est une ville clé. C'est en effet là que s'est tenue la Conférence historique des femmes en 1985, qui recherchait de nouvelles stratégies pour les femmes jusqu'à l'an 2000. Depuis cette conférence, les questions concernant les femmes ont été l'un des rares points à faire l'unanimité lorsqu'il s'agit d'établir l'ordre du jour des Nations Unies.

Nairobi est le siège du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) né de la Conférence de Vancouver en 1976. La nature même de son travail et de ses projets illustre bien l'importance centrale de l'environnement.

Nairobi gagnera en importance puisque c'est ici que l'on gère le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Il y a seize ans, au moment de la Conférence de Stockholm, il se peut que quelques observateurs aient jugé l'environnement comme une question tout simplement à la mode. Aujourd'hui nous savons que les questions environnementales sont essentielles et pressantes - aussi importantes que le contrôle des armements, aussi difficiles à résoudre que l'éradication de la maladie.

Le PNUE a été au centre d'une prise de conscience globale, non seulement en ce qui concerne l'importance des questions environnementales, mais aussi quant à l'effet qu'elles ont sur chacune des décisions que nous prenons et sur ses conséquences.

Certaines activités que nous avons entreprises en toute innocence ont eu des répercussions inattendues. Ainsi, l'usage étendu des chlorofluorocarbures menace de détruire

la couche d'ozone. Une seule molécule de chlore libérée peut détruire des milliers de molécules d'ozone. Or à mesure que disparaît la couche d'ozone qui nous protège des rayons ultraviolets du soleil, nous assistons à une augmentation des dangers pour la faune aquatique, des risques de cancer de la peau et des perspectives d'appauvrissement des récoltes. Le réchauffement du climat du globe, accéléré par le volume énorme de polluants qui se déversent dans l'atmosphère, augmente les risques de désertification des zones agricoles fertiles; avec le retrait des calottes glaciaires et la hausse alarmante du niveau de la mer, les côtes actuelles peuvent disparaître et de grandes villes comme San Francisco et Mombasa pourraient bien être en danger.

Au nom du développement économique, le rythme d'extinction de la faune et de la flore s'accélère. Les forêts pluviales tropicales renferment la moitié au moins des espèces de la Terre. Pourtant, si les tendances actuelles se poursuivent, quelque 750 000 espèces auront disparu d'ici douze ans. Les 2 000 plantes tropicales qui pourraient nous permettre de lutter contre le cancer font partie des espèces que le monde pourrait perdre à tout jamais.

Voilà donc de véritables problèmes mondiaux. Il existe cependant des problèmes nationaux.

Pour ce qui est de la masse continentale, le Canada est le deuxième pays en importance au monde. Parce que nous sommes peu peuplés, nous sommes perçus comme si nous avions un environnement virginal. Pourtant, on trouve maintenant de la pollution dans notre Arctique. Trois cent mille lacs canadiens sont vulnérables à notre plus grand problème environnemental, les pluies acides, et 14 000 d'entre eux sont déjà acidifiés. Les pluies acides en provenance des États-Unis menacent nos vergers et nos érablières, qui sont d'importantes sources de revenus agricoles.

La mise en valeur des ressources menace les lieux de reproduction de nos caribous nordiques. Les bélugas de notre golfe du Saint-Laurent sont mis en danger par les polluants, notamment les produits chimiques toxiques, qui s'écoulent dans notre réseau fluvial qui va des Grands Lacs jusqu'à l'Atlantique en passant par le fleuve Saint-Laurent. La nourriture du plongeur, un oiseau qui symbolise la vie dans les étendues sauvages du Canada, est touché par les pluies acides.

La protection de l'environnement constitue l'une des plus grandes priorités du gouvernement du Canada. Le Parlement canadien étudiera dans les prochains mois une loi de la

protection environnementale qui sera l'une des plus puissantes de l'hémisphère occidental. Elle aura pour effet d'accroître le pouvoir du gouvernement fédéral pour ce qui est de protéger l'environnement, d'imposer de sévères pénalités aux pollueurs et d'introduire la gestion du cycle de vie des produits chimiques toxiques.

Nous avons adopté récemment une politique en matière d'eau qui reconnaît la valeur de cette ressource essentielle et qui établit les balises nécessaires pour la gérer de façon à préserver l'environnement.

Nous reconnaissons également la nécessité de préserver de grandes zones sauvages au Canada. Voilà pourquoi nous avons, l'année dernière, créé un parc dans le magnifique archipel qui se trouve sur la côte ouest de la Colombie-Britannique et que l'on connaît sous le nom de South Moresby. Souvent décrite comme la Galapagos canadienne, elle abrite des espèces de la flore et de la faune qui sont uniques dans le monde et contient une partie des dernières forêts pluviales du continent nord-américain.

Le soin que nous prenons à protéger l'environnement s'étend à notre politique étrangère. Ainsi, nous consacrons une attention particulière à donner suite comme il convient au rapport Brundtland, non seulement à l'ONU, mais dans toutes les institutions internationales dont le Canada fait partie: l'OCDE, le PNUE et d'autres. La question du changement global du climat nous intéresse particulièrement et nous aurons une participation très active à l'élaboration d'un traité multilatéral global sur le droit de l'atmosphère.

Le Canada s'est engagé à accroître la part de l'aide au développement qu'il réserve à la protection environnementale. Les inquiétudes d'ordre environnemental sont devenues une priorité de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et nous continuerons de presser les banques de développement multilatéral d'accorder plus d'attention à ces questions dans la conception et l'implantation de projets.

La Commission Brundtland a été une autre étape majeure. Grâce à ses efforts, nous comprenons mieux désormais ce qu'est un "développement soutenable" et la stratégie que nous devons appliquer pour le réaliser aux plans national et international. Nous devons nous concentrer sur les changements structurels requis pour intégrer les décisions environnementales et économiques au processus décisionnel des secteurs public et privé. La participation d'un public informé, mise de l'avant par la Commission Brundtland,

devrait jouer en faveur d'une telle intégration et justifie certainement l'existence du PNUE.

Nous ne pouvons laisser le mouvement donné par la Commission Brundtland s'arrêter en chemin.

Cela peut sembler étrange de venir en Afrique parler de caribous et de pluies acides, mais l'interdépendance de l'environnement et de l'activité humaine ne connaît de limites régionales ni continentales. Les techniques d'élevage des bestiaux d'Afrique du Sud et d'Asie de l'Est menacent l'habitat naturel. La sur-utilisation des engrais chimiques par les agriculteurs des pays occidentaux menace d'empoisonner la nappe phréatique et, à long terme, la qualité arable du sol. En Afrique, la déforestation contribue de façon alarmante à l'érosion du sol et à la désertification. Les lacs que j'ai pu voir en les survolant hier, près de Nakuru, sont témoins de ce phénomène.

Nous devons sensibiliser le monde entier à cette question et maintenir cet état de conscience. L'organisation des Nations Unies est essentielle pour accomplir cette tâche. Le Canada désire réaffirmer sa priorité et son engagement envers l'environnement en tant que question et envers l'organisation des Nations Unies en tant qu'instrument.